



CONVOCAATION

À TOUTES LES DÉLÉGUÉES
À TOUS LES DÉLÉGUÉS
DE L'A.P.L.

AVIS DE CONVOCAATION
BUREAU DES DÉLÉGUÉS
Séance ordinaire

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire du BUREAU DES DÉLÉGUÉS qui se tiendra :



LE MERCREDI, 18 DÉCEMBRE 2024

16 H 30

Inscriptions à partir de 16 h

**CENTRE MUNICIPAL
DE SAINT-CONSTANT**

330, rue Wilfrid-Lamarche, Saint-Constant, QC J5A 1W2

(voir carte page suivante)

PROJET D'ORDRE DU JOUR



1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2024;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. Informations;
5. Questions diverses...
6. Nouvelles de mon milieu;

Souper du temps des Fêtes

**Pour les personnes déléguées et les substituts, il est important
que vous nous indiquiez si vous serez présent ou non!
N'oubliez pas de faire l'invitation à toutes et à tous pour
l'Assemblée générale et le souper du temps des Fêtes.**

INSCRIPTIONS REQUISES :

**Afin de commander le bon nombre de repas, vous devez vous
inscrire au plus tard le 13 décembre 2024**

Pour vous inscrire :

- Cliquez sur le lien : <https://forms.office.com/r/7HzNLGcINh>
- Cliquez sur le bouton **INSCRIPTIONS** sur la page d'accueil du site de L'APL (www.lignery.ca)

Guy Poissant, 1^{er} vice-président
L'Association des professeurs de Lignery (CSQ)
36, boul. Taschereau – CP 36
La Prairie QC J5R 3Y1
Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491
Courriel : z27_lignery@aplcsq.net
SiteWeb : www.lignery.ca

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), LE MERDREDI 18 DÉCEMBRE 2024 À 16 HEURES 30 MIN., EN VISIOCONFÉRENCE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR GUY POISSANT.

- ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2024;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. Informations;
5. Questions diverses...
6. Nouvelles de mon milieu;

PRÉSENCES :

(ARCHIVES BDD-988-07)

Provost, Martine, présidente
Poissant, Guy, 1^{er} vice-président
D'Amour, Kim, 2^e vice-présidente
Côté, Valérie, 4^e vice-présidente
Hébert, Sophie, secrétaire générale
Amyot, Stéphanie
Arcand, Annie
Arsenault, Patrick
Beauchamp, Valérie
Bédard, Éric
Bédard, Maxime
Bélanger, Sylvie
Bernard, Julie
Bilodeau, François
Bisaillon, Marie-Claude
Boire, Annie
Boissy, Sophie
Boudreau, Denis
Boudreau, Florence
Bouffard, Rémi
Bourdeau, Mélissa
Bourdon, Véronique
Boursier, Annie-Claude
Boyer, Estelle
Breen, Richard
Brunet, Karine
Brunette, Stéphanie
Bujold, Éric
Burton, Patrick

Bustillo, Alexandro
Carrière, Geneviève
Chamberland, Martine
Champagne, Sylvain
Champagne, Yanik
Charest, Caroline
Charpentier, Cybel
Choquette, Anic
Clermont, Sophie
Cloutier, Amélie
Côté, Isabelle
Courtemanche, Martin
Cousineau, Léa
Couture, Michelle
Delisle, Dominique
Delisle, Élizabeth
Déry, Caroline
Désaulniers, Stéphanie
Deschênes, Catherine
Déziel, Geneviève
Dontigny, Jessica
Dupuis, Kim
Enciso, Beatriz
Éthier, Audrey
Filion, Julie
Fiset, Valérie
Fitzgibbon, Sophie
Fontaine, Shirley
Gareau, Annik

Gaudreau, Magalie
Germain, Cindy
Gervais, Jean-Simon
Gionet, Marianne
Girard, Marie-Josée
Girard, Marilyn
Girard, Martin
Green, Anne-Sophie
Grenier, Mélanie
Grondin, Chantal
Gruffy, Sandrine
Guénette, Éric
Guérin, Jacinthe
Gutierrez, Katia
Hamel, Marie-Hélène
Houde, Valérie
Jaffelin, Sophie
Jomphe, Karelle
Kanoundjian, Christian
Labelle, Annie
Laberge, Isabelle
Lacasse, Annie
Laforest, Julie
Laforest, Laurie
Lagarde, Brigitte
Lalonde, Camille
Lalonde, Marie-Ève
Lambert, Francis
Lampron, Mathieu
Landry, Daniel
Lane, Marie-Claude
Lapierre, Isabelle
Lapierre, Véronik
Lapré, Karine
Lareau, Annick
Laroche, Eric
Larocque, Diane
Laurendeau, Marie-Ève
Laurin, Janick
Lauzon, Andréanne
Lavoie, Manon
Leblanc, Annick
Leclerc, Annie
Leclerc, Chantal
Leduc, Karine
Leduc, Marie-Josée
Leduc, Marilène
Legault, Isabelle
Lessard-Lachance, Cédric
Létourneau, Mélissande

Léveillé, Catherine-Marie
Lévesque, France
Loyer, Marie-Claude
Lussier, Alexandre
Mailhot, Sophie
Mailloux, Lydia
Malaborza, Mélanie
Marcouiller, Denis
Marquis, Sandra
Martin, chantale
Mc Neil, Carole
Meloche, Isabelle
Meunier, Marc-Étienne
Michel, Amélie
Morin, Claudia
Normandin, Marc
Palacio, Ignacio
Paquin, Francis
Paradis, Benoit
Perras, Élizabéth
Perreault, Pascal
Picard, Johanne
Pillarella, Mélanie
Pinsonneault, Marie-Josée
Plamondon, Lyne
Plourde, Emmanuelle
Primeau, Chantal
Quesnel, Caroline
Reid, Philippe
Reimnitz, Manon
Reinhardt, Dominique
Riel, Annick
Robillard, Joanie
Ross, Sylvie
Rousseau, Lyne
Savoie, Jérôme
Sénécal, Jonathan
Serré, Olivier
Simoneau, Maude
Soucy, Éric
St-Jean, Valérie
St-Pierre, Annie
T. Richard, Christine
Tanguay, Frédéric
Thibeault, Émilie
Thomson, Michael
Touchette, Nathalie
Tragnée, Josée
Trahan, Janie
Trédemy, Karine

Trudel-Crête, Karine
Vallerand, Sophie
Valois, Christian
Van Acker, Caroline

Venne, Jean-Marc
Villarreal, Diana

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Guy Poissant, 1^{er} vice-président, présente l'ordre du jour.

18-12-BDD-24-25-1611

Il est proposé par Isabelle Laberge, appuyée par Maxime Bédard, que l'ordre du jour soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

2. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 NOVEMBRE 2024

18-12-BDD-24-25-1612

Il est proposé par Chantal Grondin, appuyée par Jacinthe Guérin, que le procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2024 soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

3. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Sophie Hébert, secrétaire générale, explique, selon le *Code du travail* et les *Constitutions et Règlements APL*, les procédures d'adhésion des nouveaux membres à L'Association des professeurs de Lignery (CSQ). Elle présente la récente adhésion reçue.

NOUVEAUX MEMBRES

Kahasha Mushagalusa, Papy

4. INFORMATIONS

a) Devenir membre

Kim D'Amour, 2^e vice-présidente, explique que la procédure pour devenir membre a été mise à jour sur le site web de L'APL et elle mentionne les principaux changements. Elle indique que de nouveaux outils seront mis à la disposition des personnes déléguées en janvier ou en février.

b) Dates à mettre à l'agenda

Kim D'Amour annonce la tenue de trois rencontres et sessions APL à venir. Ce sont des rencontres destinées aux personnes enseignantes nouvellement temps plein (E1), aux personnes enseignantes nouvellement temps plein à statut particulier (E2) ainsi qu'aux personnes aspirantes ou nouvellement inscrites sur les listes de priorité ou de rappel. Elle invite les personnes déléguées à consulter l'aide-mémoire au besoin et à promouvoir ces rencontres à l'aide de l'INFO APL #5. Elle rappelle que l'inscription est requise

c) Guide professionnel et pédagogique

Kim D'Amour présente le nouveau guide professionnelle et pédagogique : Droits, pouvoirs et responsabilités des enseignantes et des enseignants de la FSE. Elle explique que ce guide constitue un excellent outil pour aider les membres à distinguer les encadrements et les « souhaits » du CSS. Elle donne des exemples en insistant sur certaines pages. Elle indique que chaque école ou centre a reçu un exemplaire papier et que tous les membres ont reçu un signet « publicitaire ».

d) Offensive professionnelle et pédagogique

Kim D'Amour rappelle que les résultats de la première consultation de la FSE sur les incivilités sont disponibles.

Elle annonce la fin de la deuxième consultation de la FSE dans le cadre de son Offensive professionnelle. –Celle-ci portant sur l'évaluation des apprentissages, elle rappelle l'importance de participer en grand nombre. .

Elle en profite pour signifier que le prochain sondage portera sur l'utilisation des écrans.

e) Retrait préventif

Sophie Hébert rappelle aux membres présents l'importance de contacter L'APL pour les personnes qui attendent un enfant afin de s'assurer de connaître leurs droits et bien planifier leur congé. Elle précise également que les normes des retraits préventifs usuels sont en constante évolution, ce qui rend la vérification encore plus pertinente.

5. QUESTIONS DIVERSES

Aucun membre n'est intervenu au micro pour ce point.

6. NOUVELLES DE MON MILIEU

Aucun membre n'est intervenu au micro pour ce point.

À 18 H 00 MIN, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST UNANIMEMENT LEVÉE.
